

ADMINISTRATEURS

J.C. GERMAIN
J. DREVETON
B. CAUSSE
F. MORETTI

MANDATAIRES

L. PACIELLO
S. DUPLEX
P. GERMAIN
O. GERMAIN
N. SEGUIN
G. ARBONA
S. RIEU
J.D. DREVETON
L. MARTINOT

ASSOCIATION TERRE ET HUMANISME - PESI

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2018

TERRE ET HUMANISME - PESI
Association d'Intérêt Général
BP 19
Mas de Beaulieu
07230 LABLACHERE

Mesdames, Messieurs,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association TERRE ET HUMANISME - PESI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport, et présentant les caractéristiques suivantes :

- *Bénéfice :* 272 038 €
- *total de bilan :* 1 290 061 €
- *total produits d'exploitation :* 1 797 243 €

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association TERRE ET HUMANISME - PESI à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion**✓ Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

✓ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 31 décembre à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

✓ Règles et principes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par l'association nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les options retenues dans le choix d'application des principes comptables et dans leurs modalités de mise en œuvre sont présentées dans l'annexe des comptes annuels. Nous avons procédé à l'analyse des méthodes utilisées et la vérification par sondages de leur application.

Nous estimons que ces règles et méthodes comptables sont correctement appliquées, conformes à la réglementation française et ne présentent pas de caractère inapproprié.

✓ Estimations comptables

▪ Titres de participation

Nos travaux ont consisté à apprécier l'approche retenue par votre association pour estimer la valeur actuelle des titres de la SCI Mas de Beaulieu. La participation a été évaluée en fonction de son actif net comptable, estimation faite de ses constructions selon une valorisation acceptable eu égard aux valorisations locales.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues ainsi que des évaluations qui en résultent ayant conduit à l'absence de dépréciation des titres.

▪ Dons

Nous nous sommes assurés de la justification des dons reçus par recoupement avec les documents fournis par les établissements financiers ou intermédiaires et les divers donateurs. Nous avons mesuré la bonne affectation chronologique.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

V - Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

VI - Responsabilités du Commissaire aux Comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permette de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

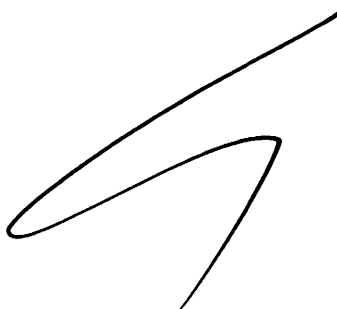
Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

A Avignon, le 25 avril 2019

S.A. J. CAUSSE & Associés

Bernard CAUSSE

Commissaire aux Comptes Associée



Annexés au présent rapport :
Comptes annuels de l'exercice.

Bilan Actif

État exprimé en €		Du 01/01/2018 Au 31/12/2018			Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations Incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	6 512	6 014	497	1 996
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes	10 000		10 000	0
	Immobilisations Corporelles				
	Terrains	87 568	46 648	41 919	37 151
	Constructions				
	Installations techniques, mat et outillage indus.	30 171	28 860	1 310	2 332
	Autres immobilisations corporelles	94 094	39 770	54 324	33 322
	Immobilisations grevées de droit				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations Financières				
	Participations	190 422		190 422	179 370
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	23 455		23 455	23 455
	Prêts	10 000		10 000	0
	Autres immobilisations financières	200		200	200
TOTAL (I)		462 420	120 293	332 126	277 826
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	12 194		12 194	10 151
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	Créances				
	Créances usagers et comptes rattachés	35 934		35 934	11 024
	Fournisseurs débiteurs	332		332	11 271
	Personnel	744		744	244
	Organismes sociaux				
	Etat, impôts sur les bénéfices				
	Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
	Autres créances	404 152		404 152	68 021
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	500 209		500 209	482 396
	Charges constatées d'avance	4 369		4 369	4 745
	TOTAL (II)	967 934	0	967 934	567 842
COMPTES RECH. & DÉVAL.	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Écarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF	1 410 354	120 293	1 290 061	845 668

Bilan Passif

État exprimé en €		Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Capitaux Propres	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Écart de réévaluation		
	Réserve	500 000	500 000
	Report à nouveau	56 318	51 448
	Résultat de l'exercice	272 038	4 870
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports	5 000	5 000
	- Legs et donations		
	- Résultats sous contrôle de tiers financiers		
	Écart de réévaluation		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Droits des propriétaires (comodal)		
Total des capitaux propres		833 356	561 318
Provisions	Provisions pour risques et charges		
	Total provisions	0	0
Fonds dédiés	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	296 174	91 670
	Fonds dédiés sur autres ressources	9 631	11 183
	Total fonds dédiés	305 805	102 853
Dettes	Emprunts et dettes assimilées	22 563	32 862
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés	26 888	25 475
	Autres dettes	100 117	120 132
	Produits constatés d'avance	1 332	3 048
	Total des dettes	150 901	161 517
Écarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		1 290 061	845 668

Compte de résultat - Produits 2018

État exprimé en €		Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	29 228	32 411
	Production Vendue	247 956	269 733
	Montants nets produits d'exploitation	277 185	302 144
	Subventions d'exploitation	527 978	367 780
	Dons	589 690	633 233
	Cotisations	29 357	28 733
	Legs et donations	283 050	0
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	66 843	69 426
	Autres produits	23 141	12 112
	Sous-total des autres produits d'exploitation	1 520 058	1 111 284
Total des produits d'exploitation (I)		1 797 243	1 413 428
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)		0	0
Prod. Financier	Autres intérêts et produits assimilés	1 366	1 172
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement		
Total des produits financiers (III)		1 366	1 172
Prod. Except.	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	31 522	5 972
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		55 155
	Total des produits exceptionnels (IV)	31 522	61 127
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)		1 830 131	1 475 727
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT		0	0
TOTAL GENERAL		1 830 131	1 475 727

Compte de résultat - Charges 2018

État exprimé en €		Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Charges d'exploitation	Achats de marchandises et de matières premières	20 300	16 985
	Variation de stock (marchandises et matières premières)	-2 043	183
	Autres achats non stockés	49 912	62 344
	Services extérieurs	74 885	97 260
	Autres services extérieurs	240 957	200 976
	Impôts, taxes et versements assimilés	15 963	15 597
	Salaires et traitements	429 791	429 205
	Charges sociales	151 214	144 336
	Autres charges de personnel	0	0
	Subventions accordées par l'association	285 967	413 819
	Dotations aux amortissements	17 856	15 202
	Dotations aux provisions	0	0
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	269 815	71 348
	Autres charges	353	365
	Total des charges d'exploitation (I)	1 554 970	1 487 620
Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)		0	
Ch. financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	560	721
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		
Total des charges financières (III)		560	721
Ch. excep.	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 419	2 377
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (IV)		2 419	2 377
Impôts sur les sociétés (VI)		144	139
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)		1 558 083	1 470 857
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		272 038	4 870
TOTAL GENERAL		1 830 131	1 475 727

Évaluation des contributions volontaires en nature 2018

État exprimé en €		Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Ressources	Répartition par nature de ressources		
	Bénévolat	50 000	51 000
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
Total des ressources		50 000	51 000
Emplois	Répartition par nature de charges		
	Mise à disposition gratuite de biens		
	Prestations		
	Personnel bénévole	50 000	51 000
Total des emplois		50 000	51 000

COMPTE D'EMPLOIS ET DE RESSOURCES 2018

EMPLOIS	Emplois de N = Compte de résultat (1)	%	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées	%		Ressources collectées sur N = Comptes de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur
					REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		467 954
I – MISSIONS SOCIALES	979 788	76	438 813	72	1 – RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		872 944
I.1. Réalisées en France	493 431		218 472	36	1.1. Dons et legs collectés	862 350	
- Actions réalisées directement	488 431		214 713				
Sensibilisation du Public à l'agroécologie	153 961		141 708		Dons manuels non affectés	565 152	
Formation & Expertise en agroécologie	258 046		21 321		Dons manuels affectés	14 148	
Solidarité & Partenariat	76 424		51 684		Legs et autres libéralités non affectés	283 050	
- Versements à d'autres organismes	5 000		3 759		1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	10 595	
I.2. Réalisées à l'étranger	486 357		220 342	36			
- Actions réalisées directement	205 390		109 869		2 – AUTRES FONDS PRIVES	255 143	
Solidarité & Partenariat	205 390		109 869				
- Versements à d'autres organismes	280 967		110 473		3 – SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS (dont contrats aidés)	331 153	
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	102 726	8	67 596	11	4 – AUTRES PRODUITS	304 047	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	62 365		33 212		Produits Financier	1 366	
2.2. Frais d'appel aux subventions publiques	17 007		17 007		Produits de Formations et Expertise	236 725	
2.3. Frais d'appel au fonds privés	23 354		17 377		Vente de produits & services autres	46 776	
					Autres Produits	19 180	
3 – FRAIS DE COMMUNICATION & FONCTIONNEMENT	205 765	16	95 135	16			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1 288 279	100			I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	1 763 288	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS cf Tableau des provisions					II - REPRISES DES PROVISIONS cf Tableau des provisions	0	
III – ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	269 815				III – REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	66 843	
					IV – VARIATION DES "FONDS DEDIES" COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		1 553
IV – EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	272 038				V – INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V – TOTAL GENERAL	1 830 131				VI – TOTAL GENERAL	1 830 131	874 497
VI – Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public.			10 595	2			
VII – Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public.							
VIII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			612 140	100	VII – Total des emplois 2018 financés par les ressources collectées auprès du public		612 140
					SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICES		730 312
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
Missions sociales - bénévolat	40 000				bénévolat	50 000	
Fonctionnement - bénévolat	10 000						
Total	50 000				Total	50 000	

ANNEXES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2018

REGLES D'ETABLISSEMENT DU COMPTES D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

En application des dispositions de l'article 8 de l'ordonnance du 28 juillet 2005, les associations et fondations qui font ou souhaitent faire appel à la générosité du public doivent intégrer dans l'annexe des comptes annuels, le comptes d'emplois des ressources (CER).

Le règlement CRC n°2008-12 du 7 mai 2008 a modifié la présentation du compte emploi des ressources qui s'applique aux comptes des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2009.

Cette nouvelle présentation se caractérise par :

- Une concordance réaffirmée avec le compte de résultat (colonnes 1 & 2)
- La mention des investissements financés par des ressources collectées auprès du public
- L'intégration des reports de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début et fin d'exercices
- La mise en évidence de l'affectation par ligne d'emploi des ressources collectées auprès du public utilisé sur l'exercice.

Définition de la générosité du publique

La générosité publique est un acte consécutif d'une décision d'une personne physique.

Sont considérées comme ressources relevant de la générosité du public : Les ressources collectées auprès du public, tel que les dons individuels et nominatifs encaissés par l'association et les legs et autres libéralités émanant de personnes physiques encaissés par l'association.

Définition des missions sociales

Les missions sociales d'une structure correspondent à son objet social, tel que défini dans ses statuts. Les missions sociales de Terre & Humanisme correspondent ainsi à la diffusion et la transmission de l'agroécologie, selon trois grands axes :

- La sensibilisation à l'agroécologie
- La formation et l'expertise en agroécologie
- La solidarité agroécologique envers les populations en difficulté

Ces trois axes, fortement imbriqués et interdépendants, répondent à l'objectif de contribuer à la transition agroécologique, tant en France que dans le reste du monde.

Principe d'affectation des coûts

Les couts sont imputés dans la comptabilité analytique qui intègre les rubriques du CER :

- **Les missions sociales** où sont affectées les charges directes et indirectes liées à la mise en œuvre des activités de ces missions.
- **Les frais de recherche et de collecte de fonds** où sont affectés les frais liés à la collecte auprès de la générosité du public, des fonds privés et des subventions publiques.
- **Les frais de fonctionnement** ou sont affectés les frais relatifs au fonctionnement de la structure et des services généraux (communication institutionnelle, services comptable, contrôle de gestion et frais généraux)

Les charges du personnel de Terre & Humanisme sont imputées aux différentes rubriques du CER en fonction des temps passés par les salariés sur les différentes activités liées à leur poste.

ANNEXES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2018

Tableau de passage du compte de résultat au compte d'emploi des ressources (colonne 1 du CER)

CER	Total CER col 1	COMPTE DE RESULTAT 2018						Total des Emplois
		Charges de personnel	Autres charges d'exploitation	Subventions directes aux partenaires	Charges financières	Charges exceptionnelles	Impot sur les sociétés	
Missions Sociales	979 788	426 924	266 898	285 967				979 788
Frais de recherche de Fonds	102 726	54 071	48 655					102 726
Frais de fonctionnement	205 765	115 482	87 159		560	2 419	144	205 765
Total des charges	1 288 279	596 477	402 711	285 967	560	2 419	144	1 288 279
Dotation aux provisions	0	46%	31%	22%	0%	0%	0%	100%
Engagement sur fonds dédiés	269 815							
Excédent de l'exercice	272 038							
TOTAL GENERAL	1 830 131							

L'affectation par emploi des ressources collectées auprès du public (colonne 3 du CER)

Les emplois de l'exercice (1 288 279€) ont été financés à 47% par des fonds issus de la générosité du public (soit 601 545€)

72% des fonds issus de la générosité du public utilisés en 2018 ont financé les missions sociales

Les ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées auprès du public correspondent à l'ensemble des dons des particuliers. Les dons des particuliers collectés dans le cadre de produits financiers solidaires proposés par notre partenaire le Crédit Coopératif sont également présentés dans cette rubrique.

Dons et legs collectés en	2018	%
Cotisations	29 357	3%
Dons Ponctuels	87 494	10%
Prélèvements Automatiques	58 236	7%
Produits financiers solidaires	387 374	45%
Dons arrondi sur salaire	2 691	0%
Dons Manuels non affectés	565 152	65%
Dons Ponctuels	14 148	2%
Dons Manuels affectés	14 148	2%
Assurance Vie	283 050	33%
Total dons collectés	862 350	100%

ANNEXES AU COMPTE D'EMPLOIS DES RESSOURCES 2018

Le suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2018 (colonne 4 du CER)

En 2018, la consommation des ressources collectées auprès du public (601 545€) est inférieure au montant des ressources collectées sur l'exercice (862 350€).

L'excédent (260 805€) est ajouté au solde des années antérieures.

Le solde des ressources collectées auprès du public, non affecté et non utilisé fin 2018 s'élève ainsi à 730 312€.

Valorisation des contributions volontaires

A Terre & Humanisme, l'accueil de volontaire est une activité qui entre pleinement dans le champ des missions sociales. Elle permet de sensibiliser et d'initier un large public à l'agroécologie. Les volontaires participent à la vie associative, en intervenant principalement dans les jardins. Ils sont encadrés par des jardiniers salariés qui, tout au long de leurs séjours, partagent avec eux compétences et savoir-faire.

Le temps, de ces volontaires, passé aux travaux du jardin, à la préparation des repas et aux diverses tâches de la vie associative est valorisé sur la base de 50% d'un smic. En 2018, le travail bénévole a été valorisé à 40 000€.

Le temps bénévole passé par les membres du bureau et du Conseil d'administration pour la conduite de leurs mandats est valorisé sur la base du salaire moyen de l'association soit 2 040€ Brut Mensuel. En 2018, cela correspond à un total de 85 jours, valorisés à 10 000€.

ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/18 dont le total est de 1 290 061€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un excédent de 272 038€

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/18 au 31/12/18.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 29 mars 2019 par le Conseil d'administration de l'association.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Généralité

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

En outre, il a été fait application des obligations particulières résultant du règlement N° 99.01 du Comité de la Réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et de l'ordonnance du 28 juillet 2005, intégrant dans l'annexe le compte d'emploi annuel des ressources.

Il est établi pour les mêmes opérations :

- une comptabilité générale tenue selon le plan comptable général, en particulier celui des associations, aboutissant au bilan et au compte de résultat ;
- une comptabilité analytique qui ventile les charges et les produits par destination, c'est-à-dire en fonction de chaque objectif ou action.

Changements de méthode

Néant

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés et rattachés au coût d'acquisition des immobilisations.

Concernant la première application des règlements comptables CRC 2002-10 et CRC 2004-04, il convient de préciser :

- la comptabilisation détaillée des immobilisations telle que déjà pratiquée antérieurement a été estimée satisfaisante aux critères de la méthode des composants,
- les durées et bases d'amortissement retenues ne diffèrent pas de façon significative des nouvelles modalités prescrites.

En conséquence, aucun retraitement particulier n'a été mis en œuvre pour les immobilisations.

ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2018

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires en fonction de la durée de vie prévue :

• Constructions	...NEANT..... ans
• Agencements et aménagements des constructions	3 à 10 ans
• Matériel et outillage industriels	3 à 5 ans
• Installations générales	3 à 5 ans
• Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
• Mobilier	3 à 5 ans
• Logiciel	1 à 3 ans

Stocks

Les Stock d'approvisionnement sont composés des matières 1ere non périssables et non utilisées par la cuisine stages et bénévole en fin d'exercice, et des transformations du Jardin (confitures ect). Les stocks de marchandises sont composés des livres et DVD invendus en fin d'exercice.

Les entrées en stocks sont évaluées suivant la méthode au dernier prix d'achat frais accessoires éventuels inclus. A la clôture de l'exercice, il est pratiqué un inventaire physique des quantités présentes en stock.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Créances et Dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilité

Les disponibilités sont composées des soldes des comptes bancaires et des caisses au 31/12/2017.

Provision pour charges

- Engagements de retraite

Il a été jugé, peu significatif contenu de l'age et l'ancienneté des salariés.

- Provisions pour charges

Les provisions correspondent à des charges probables que l'association aura à supporter en N+1 sur des engagements budgétaires en année N vis-à-vis de nos partenaires à l'international.

ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2018

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

CADRE A : IMMOBILISATIONS	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation	Acquisitions
Frais d'établissement R&D	0		0
TOTAL 1			
Logiciel - Charte Graphique - Site Internet	6 512		
Immobilisations incorporelles en cours	0		10 000
Autres postes d'immo. incorporelles	6 511		10 000
TOTAL 2			
Terrains	12 452		
Constructions, installations générales,	65 508		9 608
Installations techniques, matériel et outillage	30 171		
Installations générales, agencés., aménags.	35 599		21 578
Autres matériels de transport	5 100		9 031
Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 896		890
Immobilisations corporelles en cours			
TOTAL 3	170 726	0	41 107
Autres participations	179 370		11 052
Autres titres immobilisés	23 455		
Prêts & autres immobilisations financières	200		
TOTAL 4	203 025		11 052
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)	380 262	0	62 159

CADRE B : IMMOBILISATIONS	Diminution		Valeur brute en fin d'exercice
	Par Virement	Part Cessions	
Frais d'établissement R&D	0	0	0
TOTAL 1			
Logiciel - Charte Graphique - Site Internet			6 512
Immobilisations incorporelles en cours			10 000
Autres postes d'immo. incorporelles	0	0	16 512
TOTAL 2			
Terrains	0	0	12 452
Constructions, installations générales,	0	0	75 116
Installations techniques, matériel et outillage		0	30 171
Installations générales, agencés., aménags.	0	0	57 177
Autres matériels de transport	0	0	14 131
Matériel de bureau et informatique, mobilier		0	22 786
Immobilisations corporelles en cours		0	
TOTAL 3	0	0	211 833
Autres participations	0	0	190 422
Autres titres immobilisés	0	0	23 455
Prêts & autres immobilisations financières	0	0	200
TOTAL 4	0	0	214 077
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)	0	0	442 421

ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2018

ETAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A ; IMMOBILISATIONS AMORTISSABLE	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
	Montant en debut d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement R&D				
TOTAL 1				
Autres postes d'immo. incorporelles	4 516	1 498		6 014
TOTAL 2				
Terrains				
Constructions, installations générales,	40 810	4 838	0	45 648
Installations techniques, matériel et outillage	27 839	1 021	0	28 860
Installations générales, agencés., aménagements.	9 281	3 670	0	12 951
Autres matériels de transport	1 500	4 748	0	6 248
Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 492	2 078	0	20 570
TOTAL 3	97 922	16 355	0	114 277
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3)	102 438	17 853	0	120 291
CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISIONS POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES (NEANT)			
CADRE C	MOUVEMENT DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES SUR PLUSIEURS EXERCICES (NEANT)			

ETAT DES PROVISIONS (NEANT)

ETAT DES FONDS DEDIES

FONDS DEDIES	Origine	Montant en début d'exercice	Augmentations d'allocations exercice	Diminutions reprise exercice	Montant en fin d'exercice
Fondation du patrimoine - Ruché Tronc	Fonds privés	6 563		1 003	5 560
Fondation Lemarchand - Mali Koundou	Fonds privés	3 739	5 798	3 739	5 798
Fondation Léa Nature - Maroc Femmes Semencières	Fonds privés	10 000		8 000	2 000
Fondation Léa Nature - Parcours Pédagogique	Fonds privés	5 000		5 000	0
Fondation Léa Nature - Maroc Femmes Transition	Fonds privés	20 000	20 000	1 200	38 800
Fondation Raja - Togo	Fonds privés	15 000	15 000	15 000	15 000
Fondation Humus - Dogon Nature	Fonds privés	5 000		5 000	0
Frio Csud - Strat Notoriété	Fonds privés	7 376		7 376	0
AFD	Subvention publique	18 972	171 016	18 972	171 016
Fondation Léa Nature - Jardins Solidaires	Fonds privés		5 000		5 000
CG07 - Burkina	Subvention publique		2 800		2 800
Fondation Itancia - AAE Méditerranée	Fonds privés		25 327		25 327
Fondation de France - AAE Méditerranée	Fonds privés		19 874		19 874
Fond de dotation Pierre Rabhi - Projet Algérie	Fonds privés		5 000		5 000
		91 650	269 815	65 290	296 175

FONDS DEDIES	Origine	Montant en début d'exercice	Augmentations d'allocations exercice	Diminutions reprise exercice	Montant en fin d'exercice
Mas de Beaulieu - Jardins pédagogiques	Générosité du public	11 184		1 552	9 632
TOTAL		11 184	0	1 552	9 632

ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2018

ETAT ECHEANCES CREANCES

CADRE A	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Clients	35 934	35 934	
Personnel et comptes rattachés	744	744	
Débiteurs divers	332	332	
Charges constatées d'avances	4 369	4 369	
TOTAL	41 379	41 380	0

ETAT ECHEANCES DETTES

CADRE B	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et Dettes - établissement de credit à 2 ans max. à l'origine				
Emprunts et Dettes - établissement de credit à plus de 2 ans à l'origine	22 563	9 654	12 909	
Fournisseurs et comptes rattachés	26 557	26 557		
Personnel et comptes rattachés	41 755	41 755		
Sécurité sociale et autres organisme sociaux	19 852	19 852		
Impot sur les bénéfices				
TVA				
Obligations Cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	989	989		
Autres dettes	37 853	37 853		
Produits constaté d'avance	1 332	1 332		
TOTAL	150 901	137 991	12 909	0
Emprunts remboursés en cours d'exercice	9 654			

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances et comptes rattachés	3 718
Autres créances (subvention et dons à recevoir)	397 825
TOTAL	401 543

ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2018

PARTICIPATION SCI MAS DE BEAULIEU

	Montant
Capital	282 548
% détenu	65%
Valeur Comptable des titre	189 178

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (fac à recevoir)	2 796
Autres dettes (subvention à verser)	9 953
TOTAL	12 749

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges & produits d'exploitation	4 369	1 332
TOTAL	4 369	1 332

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Intérêts sur emprunt	560
TOTAL	560
(1) dont concernant: les engagements assortis de suretés réelles	0

ADMINISTRATEURS

J.C. GERMAIN
J. DREVETON
B. CAUSSE
F. MORETTI

MANDATAIRES

L. PACIELLO
S. DUPLEX
P. GERMAIN
O. GERMAIN
N. SEGUIN
G. ARBONA
S. RIEU
J.D. DREVETON
L. MARTINOT

ASSOCIATION TERRE ET HUMANISME - PESI

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2018

TERRE ET HUMANISME - PESI

Association d'Intérêt Général
BP 19
Mas de Beaulieu
07230 LABLACHERE

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions règlementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été donnés, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisés de la convention suivante mentionnée à l'article L. 612-5 du Code de Commerce, qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Cocontractant(s)	Madame VERNET Françoise
Fonction(s)	Présidente
Nature	Rémunération
Montant(s)	4 730 € de janvier à décembre 2018

A Avignon, le 25 avril 2019

S.A. J. CAUSSE & Associés
Bernard CAUSSE
Commissaire aux Comptes Associé